



ACER

Les Amis des Combattants en Espagne Républicaine

16 villa Compoint
75017 Paris
<http://www.acer-aver.fr>
conception:
Jean-Pierre Seignon-Chmilewsky
Coordination:
Patrick Diaz-Bescont

BULLETIN DE LIAISON N°14 . JANVIER 2008

FACE AUX CRIMES : UNE LOI DE MEMOIRE HISTORIQUE

Espoir

L'adoption en novembre 2007 par le Parlement espagnol de " la loi de mémoire historique " (1) constitue une avancée considérable pour tous les démocrates espagnols et leurs amis dans le monde.

Trente deux ans après la mort du dictateur, le régime franquiste est enfin et officiellement condamné. Après tant d'années d'anesthésie et de non-dit, malgré l'hystérique hostilité de la droite appuyée jusqu'au Vatican par la hiérarchie catholique, malgré aussi les difficultés à réunir une majorité de députés pour voter un texte, insuffisant pour certains, excessif pour d'autres, voici que s'ouvre le chemin de la vérité.

Il fallait faire vite afin d'éviter, à l'approche d'échéances électorales incertaines, le risque d'enfouissement de la loi. Il convenait de franchir la première étape d'un processus permettant d'aller plus avant dans la recherche historique, dans la volonté de lever le voile sur les crimes, tous les crimes, perpétrés par le franquisme depuis 1936. Désormais, forts de la loi, les démocrates espagnols disposeront de nouvelles possibilités pour rétablir les victimes dans leurs droits et leur dignité. Surtout pour écrire la véritable histoire contemporaine de l'Espagne faite de sang et de larmes.

L'ACER se félicite de cette " étape " contre l'oubli et pour la vérité.

José Fort
Co-président de l'ACER

(1) Voir l'article de Guy Saurat en pages intérieures.

Editorial

José Fort
Co-président de l'ACER

